



Règlementation de l'entrée dans un magasin

Par **DN03330_old**, le **23/09/2007** à **13:02**

Un vigile peut-il obliger mon enfant à déposer son sac à dos à l'entrée d'un magasin sachant que ce sac contient ses papiers d'identité, son portefeuille et autres effets personnels. Une consigne sécurisée doit-elle être mise en place avec fourniture d'un ticket justificatif ? En cas de vol du sac, le magasin et la personne l'ayant réceptionné sont-ils responsables devant la loi ? A quel texte de loi peut-on se référer en la matière ? Merci de votre réponse éclairée pour notre fils qui ne comprend pas ce procédé qu'il découvre se retrouvant seul à faire ses achats.